

L'HÔPITAL NOVO RECHERCHE UN(E) INFIRMIER(E) DE NUIT POUR LE SITE DE MARINES EN UNITE DE SOINS LONGUE DUREE

➤ Présentation de la structure

L'Hôpital NOVO (Nord-Ouest Val-d'Oise) est un acteur incontournable du service public hospitalier de l'Ile-de-France. Son objectif est de contribuer à lutter contre les inégalités sociales et géographiques en matière d'accès aux soins, par le renforcement des compétences existantes et des coopérations intra et extra hospitalières.

Il se structure autour de 6 sites : Pontoise, Beaumont-sur-Oise, St-Martin-du-Tertre, Magny-en-Vexin, Marines et Aincourt.

➤ Présentation du service

Le service d'Unité de Soins Longue Durée (USLD) de l'Hôpital NOVO site de Marines, dispose d'une capacité de 60 lits d'hospitalisation.

L'USLD accueille et soigne des personnes âgées présentant une pathologie organique chronique ou une poly-pathologie, soit active au long cours, soit susceptible d'épisodes répétés de décompensation et pouvant entraîner ou aggraver une perte d'autonomie. Ces situations cliniques requièrent un suivi rapproché des actes médicaux itératifs, une permanence médicale, une présence infirmière continue et l'accès à un plateau technique minimum.

La prise en charge gériatrique de ces personnes requiert à la fois un projet de soins et un projet de vie.

➤ Identification du poste

L'infirmier(ère) d'USLD est géré par l'encadrement de nuit des sites du Vexin avec un cadre de santé référent de la structure (gestion planning et entretiens professionnels).

L'IDE travaille en collaboration avec les aides-soignant(e)s, les équipes médicales et paramédicales pluridisciplinaires du service et de l'établissement.

L'IDE accomplit des actes et dispense des soins infirmiers de son rôle propre, principalement liés à l'activité en lien avec la personne âgée ainsi que des soins infirmiers de son rôle sur prescriptions (gestion et dispense des thérapeutiques, pansements simples ou complexes...)

Horaire du poste : 19h / 7h

➤ Missions du poste

- Assurer la prise en charge globale des patients relevant du domaine technique, relationnel, de prévention et d'éducation.
- Respecter les règles d'hygiène et d'asepsie dans le cadre de la lutte contre les infections nosocomiales
- Organiser les soins selon son rôle propre, son rôle sur prescription et selon les protocoles validés
- Accueillir le patient et son entourage de façon adaptée

- Assurer et contrôler les différentes évaluations (douleur, escarre, trouble du comportement...) à l'aide des échelles conventionnelles utilisées par le service
- Anticiper la prise en charge du patient selon protocole lors d'une urgence vitale
- Transmettre des informations précises, fiables et utilisables
- Travailler en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire : médecin, assistante sociale, aide-soignante, aide médico-psychologique, kinésithérapeute, diététicien, psychomotricien,...

➤ **Prérequis**

Diplôme d'état d'infirmier(ère)
Connaissances des pathologies spécifiques à la personne âgée

➤ **Compétences requises**

Ecoute, empathique, Rigueur, polyvalence au sein du pôle.
Capacité d'observation, d'analyse et évaluation des situations cliniques
Pratique des soins techniques
Capacité à travailler en équipe pluridisciplinaire

➤ **Risques professionnels**

Travail debout, piétinements, interruptions de tâches ...
Manutention, port de charge (patients, matériel...)
Gestes répétitifs et contraintes posturales
Remplacements inopinés
Charge mentale : situations de conflits, d'agressivité, de décès
Risques biologiques / chimiques : contact produits d'entretien, sang, urines.

➤ **Evolution professionnelle / développement des compétences**

Cadre de santé
Diplômes universitaire, Masters, Infirmier(ère) en pratique avancé...

Si vous êtes intéressé(e) par cette offre, vous pouvez adresser votre candidature (lettre de motivation et curriculum vitae détaillé) à :

Madame Brigitte BERTHELEMY
Cadre supérieure de pôle
brigitte.berthelemy@ght-novo.fr

Tous nos postes sont ouverts, à compétences égales, aux candidatures de personnes reconnues travailleurs handicapés et autres bénéficiaires de l'obligation d'emploi.